



Infiltration d'eau dans ma cave. Aucune réponse du syndic

Par **guigui76**, le **27/01/2016** à **13:46**

Bonjour,

Je loue actuellement un appartement composé d'un parking et d'une cave. Depuis plusieurs mois, une infiltration d'eau dans la cave ne me permet plus de stocker certains objet au risque de prendre l'humiditer...

J'ai donc envoyer un mail au syndic qui s'occupe de tout cela afin de faire le necessaire. Mais à maintenant à deux mois de cette demande et sans aucune réponse de leur part (j'ai du les appeler deux semaines après pour savoir ce que cela donné), j'aurais souhaiter savoir ce qui était possible de faire :
ne pouvant plus profiter de cette cave, est t'il possible de déduire les charges le temps que les travaux débutent ?

merci de vos réponse

Guillaume